

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/11/2014 – Convocation du 18 novembre 2014

Compte rendu affiché le 5 décembre 2014

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLOT, Alain MARTIN-RABAUD, Bernard SABATIER, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Vincent VIVO, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Claire LEBAHAR par Claire POINT, Christine PERRIN ESSERTEISE par Maria DA SILVA PIRES.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Tarifs pour la patinoire

La commune reconduit l'installation d'une patinoire dans le Parc d'Ombreval pour la période du 6 décembre 2014 au 4 janvier 2015. Cet équipement participe aux animations de ville pendant les fêtes de fin d'année.

Il est entendu que la société prestataire assure le recouvrement des entrées pour son compte à concurrence de 12 000 €. Les sommes perçues au-delà de ce montant seront reversées à la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les tarifs d'entrée comme suit :

- Moins de 16 ans : 2 € (entrée + patins)
- 16 ans et plus : 4 € (entrée + patins)
- Ecoles primaires publiques : gratuit
- Ecole Bellegarde : gratuit dans la limite des créneaux gratuits disponibles, puis 2 € par élève (entrée + patins)
- Ecoles extérieures : 2 € par élève (entrée + patins)
- Accueil loisirs : accès gratuit lors du créneau réservé le mercredi après-midi
- Pas de tarif groupe ou associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget communal,
- **ADOpte les tarifs comme fixés ci-dessus pour la patinoire installée Parc d'Ombreval,**
- **AUTORISE Madame le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 27 novembre 2014
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 03/12/2014
- Publication ou affichage le 03/12/2014

Valérie GLATARD, Maire.



Valérie Glatard

Valérie Glatard

